

Par contre, le biotope choisi peut quant à lui fournir des indications par son caractère attractif. Le milieu s'inscrit parfaitement dans le paysage bouleversé par les extractions carrières que présente la bande de collines calcaires sur la rive gauche de la Meuse, particulièrement entre Flémalle et Namur. Il est ici, à Engis, caractérisé par des extractions de toutes sortes (calcaire, charbon, alun, etc.). Souvent, et c'est le cas sur le site observé, les activités n'ont été que très artisanales ou ont consisté en sondages vite abandonnés laissant un sol au relief bouleversé. A l'exception de quelques Pins sylvestres (*Pinus sylvestris*) d'âge respectable, la couverture végétale se présente de manière inégale : une strate buissonnante, d'une couverture de 20 à 30%, formée de jeunes Saules (*Salix sp.*), de Bouleaux (*Betula verrucosa*) et de Genêts (*Sarothamnus scoparius*), et une strate herbacée dense par endroits (100%) ou plus clairsemée sur les pentes abruptes ou les falaises (30 à 50%). Le tout étant pleinement exposé au sud, on aura vite compris qu'il n'y manque que le soleil pour en faire le biotope type du Pouillot de Bonelli.

A propos du comportement, rien de notable. Les 9, 13 et 20 mai, l'oiseau chante beaucoup tout en chassant presque uniquement dans les vieux pins. Le 25 mai et le 13 juin, il ne chante que de manière sporadique. Le 20 juin, il chante assez bien pendant près d'une heure avant de disparaître; il se tient tantôt dans les vieux pins (observé à plus ou moins quatre mètres), tantôt dans les jeunes saules et bouleaux, tantôt dans une haie feuillue dominant une falaise d'extraction. Il ira même au sol à plusieurs reprises, apparemment pour s'y nourrir. Suivi pendant plus d'une heure, il ne réagit pas de manière visible au cri d'alarme de l'espèce. Le 27 juin, il n'est pas retrouvé. A noter que des biotopes semblables sont légion sur les coteaux mosans.

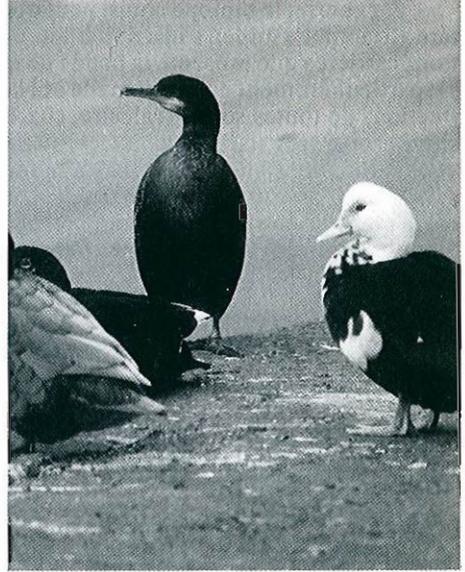
Reçu le 02.08.1984.
Accepté le 23.08.1984.

JULES FOUARGE
267 c, rue d'Ombret
B-4133 Clermont

OBSERVATION DE CORMORANS HUPPES (*Phalacrocorax aristotelis*)* EN MEUSE EN 1984

En Europe occidentale, les déplacements de Cormorans huppés (*Phalacrocorax aristotelis*) restent normalement limités et ne débordent guère des zones de reproduction; ils impliquent surtout des immatures (CRAMP, 1977). A la suite de tempêtes, des oiseaux sont sporadiquement déportés vers des régions habituellement non fréquentées, comme par exemple la Belgique. Ce fut le cas au début de 1984 où des tempêtes, particulièrement du 13 au 15 janvier, sont à l'origine d'un afflux décelé tant à l'intérieur des terres en Grande-Bretagne (DAWSON et ALLSOPP, 1984) que sur le continent. L'afflux en Belgique, bien que modeste, est le mieux marqué que l'on ait observé jusqu'à présent. Sur le littoral, de 1 à 3 ex. séjournent depuis septembre-octobre 1983 (Ostende, Zeebruges, Zwin) et l'observation de 5 ex. le 12 février 1984 à Zeebruges (L. Verroken) peut y traduire un nouvel apport. A l'intérieur du pays, un groupe remarquable, comp-

(*) Soumis à la Commission d'Homologation.



(Photo C. Vansteenwegen)
Cormorans huppés immatures, Huy, février 1984.

(Photo C. Vansteenwegen)

tant jusqu'à 15 ex., séjourne à partir du 18 janvier 1984 à Lierre (D. Colin et nombreux observateurs; *Wielewaal* 50 : 131). Des Cormorans huppés s'observent également en janvier-février à Harelbeke (J. Leclercq), Anvers et Walem (*Wielewaal* 50 : 131 et 199); ces derniers proviennent peut-être du groupe de Lierre.

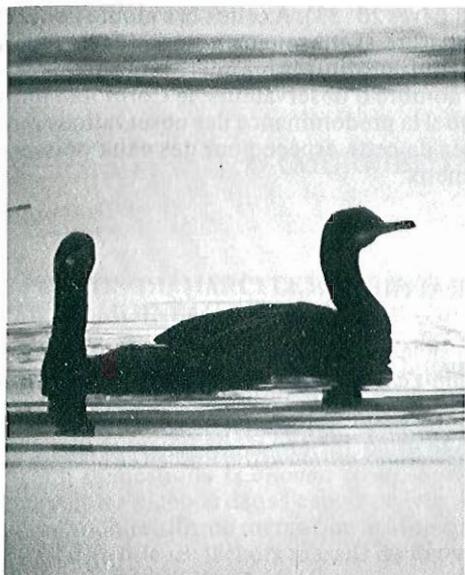
En Meuse, plusieurs individus sont découverts à partir du 21 janvier. Aux Pays-Bas, un immature est observé du 21 janvier au 3 février entre Maastricht (reposoir) et Eijsden, à proximité de la frontière (GANZEVLES, 1984). Du côté belge, deux immatures au moins apparaissent et séjournent sur le fleuve en amont de Liège :

- 1 immature peu farouche le 22 janvier 1984 à l'écluse d'Ampsin; un second immature, plus clair, est observé au même endroit le 5 mars 1984 (P. Loly).

- 1 immature le 31 janvier puis 2 immatures du 6 au 18 février, un seul les 22 et 27 février et à nouveau 2 immatures du 6 au 10 mars 1984 à Huy (Photos 1 à 3; dessin). Le plumage des deux individus diffère quelque peu, l'un d'eux étant légèrement plus clair dessous. Ces oiseaux sont très peu farouches, se laissant approcher à 5 m. Ils sont observés principalement aux environs du pont du chemin de fer qui enjambe la Meuse; ils se reposent de préférence au bas des piles de ce pont, mais aussi sur le rebord d'une rampe d'accostage (C. Goblet, V. Lenoir, P. Tellier, D. van der Elst, R. de Liedekerke, L. Schmitz). L'oiseau observé à Ampsin début mars est sans nul doute un des Cormorans de Huy; les deux sites ne sont en effet distants que de 4 km et il n'y avait précisément qu'un oiseau à Huy le 5 mars.

- 1 immature le 26 mars 1984, jouant avec une branchette, sur un banc de galets à Jambes (J.C. Beaumont).

- 1 immature le 25 avril 1984 en bord de Meuse à Marche-les-Dames (L. Schmitz). Ces deux dernières observations, distantes de 7 km, pourraient concerner le même individu et l'on ne peut exclure qu'il s'agisse d'un des Cormorans précédemment observés à Huy.



(Photo P. Tellier)



(Dessin Denis van der Elst)

- L'immature observé régulièrement depuis le 10 août aux frayères créées à Jambes en bord de Meuse, entre le pont de Jambes et un petit pont plaisancier, soit au même endroit qu'en mars (A. Monmart, P. Dahin, M. Ameels, J.P. Jacob *et al.*). L'oiseau reste très confiant. Le 27 septembre, il capture une Ablette de rivière (*Alburnoides bipunctatus*) de plus ou moins 10cm en plongeant directement à partir d'une pierre sur laquelle il était perché (J.P. Jacob). Ce comportement de pêche est peu fréquent; on notera par ailleurs que l'Ablette ne figure pas jusqu'ici parmi les proies connues du Cormoran huppé. Fin septembre, l'aspect du plumage est plus bigarré qu'au printemps; l'effet écaillé donné par les bordures des couvertures n'est notamment plus apparent et les plumes contrastent en fonction de leur renouvellement (plumes muées vert-bronze, anciennes brunes).

Les Cormorans huppés observés en Meuse sont vraisemblablement originaires de Grande-Bretagne comme l'indique le contexte météorologique et la présence à Lierre d'oiseaux bagués dans ce pays. On notera que les cormorans ainsi déportés n'ont pas regagné rapidement leur aire normale. Certains ont entrepris des séjours assez prolongés, comme à Huy, et se sont attardés au printemps (25 avril), et ont même tenté d'estiver. En effet, il est vraisemblable que le Cormoran observé en août-septembre à Jambes est le même que celui noté au même endroit en mars. Ces observations, ainsi qu'un autre cas datant de 1975 (voir plus loin) montrent que le Cormoran huppé est donc susceptible d'estiver à l'intérieur des terres. Lors d'un dernier contrôle, le 17 octobre, l'oiseau poursuit son séjour.

Avant 1984, seules sept données sont acceptées pour la Wallonie : une capture à Quévy-le-Grand vers 1903, une capture à Anseremme le 9 septembre 1937, une capture à Clabecq le 28 février 1960, une capture à Angleur le 6 septembre 1965, deux jeunes observés du 25 au 31 octobre 1965 à Namur (Commission pour l'Avifaune belge, 1967); un oiseau recueilli mazouté à Herstal le 15 septembre 1978 (*Aves* 19 : 117) et un oiseau

bagué à Frasnes-lez-Buissenal le 10 août 1981 (*Aves* 20 : 33). A celles-ci s'ajoute l'observation, non soumise en son temps, d'un immature ayant séjourné au moins du 28 février au 25 juin 1975 sur la Meuse à Beez (1) et qui constitue la première tentative d'estivage en Wallonie. Malgré la progression du nombre d'observateurs, le Cormoran huppé reste donc un visiteur accidentel pour lequel la prédominance des observations mosesanes peut être expliquée par les préférences de cette espèce pour des eaux poissonneuses non stagnantes et des reposoirs rocheux.

BIBLIOGRAPHIE

- COMMISSION POUR L'AVIFAUNE BELGE (1967). Avifaune de Belgique. *Le Gerfaut*, 57 : 273-465.
- CRAMP, S. & SIMMONS, K.E.L. (eds.) (1977). *The Birds of the Western Palearctic. Vol. 1 : Ostrich to Ducks*. Oxford University Press, Oxford.
- DAWSON, I. & ALLSOPP, K. (1984). Recent reports. *British Birds*, 77 : 221-226.
- GANZEVLES, W. (1984). Een Kuifaalscholver (*Phalacrocorax aristotelis*) bij Eijsden en Maastricht. *Natuurhistorisch Maandblad*, 73 : 109.

Reçu le 20.08.1984.

Accepté le 23.08.1984.

JEAN-PAUL JACOB
76, rue de Petit-Leez
B-5938 Grand-Leez

(*) Soumis à la Commission d'Homologation.

(1) Cormoran de petite taille (comparaison avec des Canards colverts et des Foulques ainsi qu'avec des éléments du paysage), coloration générale brun foncé, tendant vers le noir au vertex, à la nuque, sur le dos et à la queue, brun plus clair à l'avant du cou et à la poitrine, liserés blanchâtres aux couvertures dessinant une zone pâle sur l'aile, menton blanc, base du bec crème, bec brunâtre, œil teinté de jaune.